

Questions financières et budgétaires Rapport sur les questions financières pour 2016-2018

Mesures requises :

Le Comité permanent est invité à :

- i. examiner et accepter les états financiers vérifiés au 31 décembre 2016 ci-joints ;
- ii. examiner et accepter les états financiers vérifiés au 31 décembre 2017 ;
- iii. prendre note des résultats du budget administratif pour 2017 et du report de l'excédent de 2017 ;
- iv. prendre note de l'état du financement affecté à des projets et des contributions volontaires pour 2017 ;
- v. prendre note de l'état des contributions volontaires de la Région Afrique et donner des directives au Secrétariat sur l'utilisation du solde ;
- vi. approuver les ajustements proposés par le Secrétariat au budget administratif approuvé par la COP12 pour 2018 ;
- vii. prendre note de l'état du financement des réunions préalables à la Conférence des Parties et de la treizième Session de la Conférence des Parties et encourager les contributions volontaires supplémentaires ;
- viii. examiner l'avenir du Fonds de petites subventions et faire des recommandations à la COP13 ;
- ix. décider de l'utilisation des soldes non affectés identifiés dans le document ;
- x. prendre note de l'examen de la gestion des fonds affectés à des projets ; et
- xi. prendre note des propositions du Secrétariat concernant la gestion des fonds affectés à des projets.

Généralités

1. Le présent rapport traite des questions financières relatives au budget administratif et au budget affecté à des projets de la Convention de Ramsar pour la période 2016-2018. Cette révision a pour but de refléter les résultats financiers finaux au 31 décembre 2017 sur la base de l'avis de vérification émis le 9 avril 2017.
2. Les améliorations apportées à la gestion financière du Secrétariat ont été validées par les vérificateurs externes. Le Secrétariat a renforcé ses capacités, la plupart des mécanismes ayant été appliqués conformément aux politiques et procédures de l'UICN, le cas échéant, des mécanismes et procédures connexes ayant été mis en place en 2017, et certains modèles et lignes directrices étant finalisés en 2018. Les capacités ont été renforcées à cet égard et des objectifs de performance ont été inclus dans les postes de direction. La répartition des contrôles internes entre l'UICN et Ramsar a été documentée. Le suivi ultérieur dépendra des résultats de l'examen de la gestion conduit par l'Unité de surveillance de l'UICN.

Résultats pour 2016 – budget administratif

3. Comme annoncé et convenu pendant la 53^e Réunion du Comité permanent (Décision SC53-26), l'audit des états financiers 2016 a été reporté jusqu'après la 53^e Réunion du Comité permanent. Les états financiers pour 2016, vérifiés au 31 décembre 2016, ont été présentés le 28 juillet 2017 et communiqués au Comité exécutif et au Président du Sous-groupe sur les finances le 3 août 2017.
4. Le Comité exécutif a recommandé que le rapport du vérificateur soit examiné et accepté par le Sous-groupe sur les finances et qu'il soit communiqué ensuite au Comité permanent.
5. Plusieurs points de vue ont été exprimés au sein du Sous-groupe sur les finances, mais aucune réponse globale n'a été fournie. Les comptes vérifiés n'ont donc pas été communiqués au Comité permanent ni affichés sur le site Web. Le Comité permanent est invité à examiner et accepter les états financiers pour 2016 vérifiés au 31 décembre 2016, qui figurent à l'annexe 1. L'ensemble des états financiers vérifiés complets pour 2016, y compris les notes et l'opinion d'audit, ont été publiés¹ à des fins d'examen par le Comité permanent.

Résultats pour 2017 – budget administratif

6. La synthèse des résultats du budget administratif pour 2017 figurant à l'annexe 2 montre le budget approuvé pour 2017, l'utilisation autorisée en 2017 de l'excédent de 2016 d'un montant de 294 000 CHF, conformément à la Décision SC53-29, le jeu d'écriture concernant les lignes budgétaires des voyages conformément à la proposition intersessions adressée au Sous-groupe sur les finances, comme demandé dans la Décision SC53-28, ainsi que les prévisions finales de revenus et de dépenses pour 2017, telles que confirmées par l'opinion d'audit du 9 avril 2018. L'annexe indique également le solde projeté au 31 décembre 2017, avec l'écart entre les montants effectifs et le budget.
7. Les états financier complets, y compris les notes et l'opinion d'audit pour l'exercice 2017, ont également été publiés² à des fins d'examen par le Comité permanent. Le Comité permanent est invité à les examiner et à les accepter.
8. Le jeu d'écriture du budget des voyages cité ci-dessus vient en réponse à la Décision SC53-28 et a été soumise au Sous-groupe sur les finances. Ce changement reflète les postes vacants en 2017 ainsi que les nouveaux postes. Les modifications proposées ont été apportées.
9. Fin 2017, le budget administratif montrait un excédent de CHF 825 000. Cet excédent budgétaire inclus les 294 000 CHF d'excédent de 2016 alloués au budget 2017³ et, de ce fait, l'excédent des revenus par rapport aux dépenses pour 2017, selon les états financiers, est de 531 000 CHF (voir aussi l'annexe 2). L'excédent budgétaire d'un montant de 825 000 CHF s'explique par dépenses moins élevées que prévu d'un montant de 842 000 CHF et 17 000 CHF par rapport au budget. L'écart budgétaire s'explique par des vacances de postes qui ont été pourvues tout au long de l'année. Le tableau 1 ci-dessous présente un récapitulatif.

¹ https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/report_auditor_ramsar_2016_e.pdf

² https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/report_auditor_ramsar_2017_e.pdf

³ De l'excédent de 2016 d'un montant de 510 000 CHF, 44 000 CHF n'ont pas été alloués et 60 000 CHF ont été mis de côté pour les Initiatives régionales. Sur les 406 000 CHF restants, 294 000 CHF ont été affectés au budget 2017 et 112 000 au budget 2018 (voir document SC53-29).

Tableau 1 : Synthèse de l'excédent du budget administratif 2017 (en milliers de CHF, erreurs possibles d'arrondis comprises)

Catégorie / Département	Économies / (Dépassements budgétaires) 2017	Commentaires
Cadres supérieurs	103	Vacance du poste d'adjoint pendant les premiers mois de 2017
Coordinateur des partenariats	184	Vacance du poste de directeur, mobilisation des ressources et sensibilisation pendant pratiquement les trois premiers trimestres de 2017
Appui et conseils aux Régions	140	Salaires et charges sociales (76 000) et excédent de 77 000 pour des missions consultatives en 2018
Appui aux Initiatives régionales	28	Excédent de l'Initiative régionale du bassin de l'Amazone à reporter sur 2018
Services scientifiques et techniques	83	Vacance du poste de chef, sciences et politiques, jusqu'au 3 ^e trimestre (81 000)
Communications	55	Excédent à hauteur de 56 000 du programme de CESP et des communications en raison de la vacance de poste de directeur, mobilisation des ressources et sensibilisation
Administration/SISR/Web	254	Salaires et charges sociales (107 000), en raison essentiellement du congé médical partiel de l'assistant administratif ; dépassement budgétaire à hauteur de 15 000 au titre des recrutements et indemnités de départ en raison du pourvoi de plusieurs poste vacants en 2017 ; solde de 70 000 au titre du SISR et de 92 000 au titre du soutien et développement du site web en raison de la réduction des besoins de développement des systèmes
Coûts de fonctionnement	27	Dont un solde de 26 000 va à la planification et au renforcement des capacités, à dépenser en 2018 en plus du budget supplémentaire autorisé pour 2018
Services au Comité permanent	35	Économies principalement liées au solde de 26 000 pour les autres réunions (dont 8 000 pour la réunion du Comité exécutif et 32 000 pour l'interprétation aux réunions précédant la COP prévues en 2018)
Coûts des services administratifs de l'UICN	21	Les services administratifs ont été budgétisés au maximum ; les dépenses réelles ont été légèrement inférieures aux prévisions
Provisions, pertes de change et services juridiques	-88	Dépassement budgétaire principalement dû à l'augmentation de la provision pour créances irrécouvrables de 67 000 et de la provision pour congés de 40 000. Comprend des gains de change de 22 000.
Total	842	Total des économies budgétaires - 2017
Déficit des revenus par rapport au budget	-17	10 000 en moins en impôt et 8 000 en moins pour les autres revenus (comme les revenus d'intérêts)
Excédent global projeté pour 2017 à reporter sur 2018	825	

Note : inclut l'utilisation autorisée du surplus de 2017

En gras : Provenant de l'excédent budgétaire à dépenser en 2018 – total de 134 000 CHF

10. Les points suivants sont soumis à l'examen du Comité permanent :
- a. Le résultat prévisionnel pour les revenus a généralement été conforme au budget, à l'exception de l'impôt qui a été inférieur de 10 000 CHF au budget en raison des vacances de postes, et des autres revenus, notamment les revenus d'intérêts, qui ont été inférieurs de 7 000 CHF au montant prévu dans le budget.
 - b. Le montant total des coûts salariaux s'est élevé à 3 026 000, ce qui correspond à un taux d'exécution du budget de 88%, et les coûts salariaux ont représenté 67% du montant total des dépenses prévues.
 - c. Aucune augmentation du coût de la vie imposée par l'UICN n'est entrée en vigueur depuis 2011. Il est proposé d'appliquer à Ramsar en 2019 les augmentations de salaires fondées sur les performances mises en œuvre par l'UICN en 2017, le Secrétariat devant d'abord mettre en place le nouveau système de performance en ligne (voir document SC54-7.3).
 - d. Les provisions ont été supérieures au budget, principalement en raison de l'augmentation de la provision pour créances irrécouvrables de 67 000 CHF par rapport à 2016 et de l'augmentation de 40 000 CHF de la provision pour congés par rapport à 2016. Un gain de change de 22 000 CHF a été enregistré.
11. Suite à la décision de la Secrétaire général, entérinée par le Comité permanent et les vérificateurs aux comptes, de mettre fin à la pratique consistant à transférer les excédents du fonds administratif vers les fonds affectés aux projets, le Secrétariat a répondu à la demande formulée dans la Décision SC53-31, de faire rapport au Sous-groupe, sur la base du cahier des charges relatif à l'administration financière de la Convention contenu dans le paragraphe 8 de l'annexe 3 de la Résolution 5.2 ; de créer une réserve opérationnelle sur une base pilote, si nécessaire ; et de faire rapport sur son expérience à la 54^e Réunion du Comité permanent. Afin de gérer de manière plus transparente l'allocation des excédents de 2016 approuvée par lors de la 53^e Réunion du Comité permanent, le Secrétariat a pris pour modèle la pratique d'autres conventions et a inclus l'utilisation approuvée des excédents à des fins spécifiques dans le budget administratif approuvé pour 2017, en introduisant des codes spéciaux et en apportant les ajustements nécessaires au système financier pour permettre un suivi efficace et transparent de l'utilisation de ces fonds. Toutes les utilisations des ressources administratives, et notamment l'utilisation autorisée des fonds excédentaires, figurent dans le rapport sur les résultats provisoires à l'annexe 2. Pour l'avenir, le Secrétariat ne juge utile de créer une réserve opérationnelle et propose plutôt d'appliquer le paragraphe 8 de l'annexe 3 de la Résolution 5.2, comme mentionné dans la Décision SC53-31 (voir ci-dessous). Il propose en outre d'indiquer et de coder les excédents comme décrit ci-dessus, ce qui est également conforme au fonctionnement des autres conventions.
12. Les fonds qui, avant 2017, avaient été transférés à des projets, restent dans la catégorie des fonds affectés à des projets et sont utilisés aux fins spécifiques approuvées par le Sous-groupe sur les finances au paragraphe c) du projet de rapport de la réunion du Sous-groupe sur les finances (30 mai, 1^{er} et 2 juin 2017). On trouvera une synthèse de ces activités dans le rapport sur les fonds affectés à des projets à l'annexe 3.

Utilisation des excédents de 2017

13. Le Secrétariat propose de maintenir la réserve à 762 000 CHF, ce qui correspond à 15% du budget administratif annuel approuvé par la COP12, conformément à la Résolution XII. 1. Étant donné qu'il s'agit du niveau cible maximum approuvé par la Conférence des Parties, il n'est pas nécessaire de réaffecter des ressources à cette fin.
14. En ce qui concerne l'excédent pour 2017 des fonds alloués qui s'élève à 825 000 CHF (sous-utilisation du budget administratif à hauteur de 842 000 CHF, moins un manque à gagner de 17 000 CHF, voir annexe 2), comme indiqué au paragraphe 11, le Secrétariat propose de reporter à 2018 tout solde de crédits non engagés ou dépensés par ligne budgétaire, comme le prévoient les dispositions relatives à l'administration financière de la Convention figurant au paragraphe 8, annexe 3 de la Résolution 5.2. appliquées au cycle 2016-2018 conformément à la Résolution XII. 1. Le Secrétariat propose de faire rapport sur la totalité du solde pour la période triennale à la fin de cette période.

Résultats pour 2017 : budget administratif et contributions volontaires

15. L'état des ressources affectées à des projets au 31 décembre 2017 figure à l'annexe 3. En 2017, comme le montre l'annexe 3, des contributions volontaires d'un montant de 420 000 CHF et des contributions volontaires de la Région Afrique à hauteur de 14 000 CHF ont été versées. Combinées aux pertes et gains de change, il en résulte un montant total de 444 000 CHF au titre des ressources non administratives.
16. Les contributions volontaires reçues en 2017 figurent au tableau 2 ci-dessous. Conformément à la Décision SC53-32, le tableau 2 fait la synthèse des contributions volontaires reçues en 2017, les reliant aux priorités pertinentes de la Conférence des Parties, conformément à l'annexe 3 de la Résolution XII. 1.

Tableau 2 : Contributions volontaires non administratives reçues en 2017 (en milliers de francs suisses)

Donateur	Montant	Commentaire	Priorité non administrative conformément à l'annexe 3 de la Résolution XII.1
Emaar	68		Missions consultatives Ramsar à l'intention des Parties ayant demandé une assistance
WWF	13		Missions consultatives Ramsar à l'intention des Parties ayant demandé une assistance
PNUE	25	Projet InforMea	Poursuite du développement du SISR, des services informatiques (site Web)
Australie	7		Réunions régionales précédant la COP13 (soutien aux délégués et prise en charge des dépenses liées aux réunions préparatoires)
Canada	31		Réunions régionales précédant la COP13 (soutien aux délégués et prise en charge des dépenses liées aux réunions préparatoires)
Norvège	7		Réunions régionales précédant la COP13 (soutien aux délégués et prise en charge des dépenses liées aux réunions préparatoires)
MAVA	141	Conservation du patrimoine naturel et culturel des zones humides	

Japon	87	Nagao Wetland Fund	
États-Unis d'Amérique*	41	Projet World Wetlands for the Future	
Total	420		

* Comprend 4 000 CHF d'autres revenus. La contribution volontaire des États-Unis à hauteur de 1 065 799 au budget administratif 2017 figure dans le document SC54-7.2

17. En outre, Star Alliance a fourni une contribution en nature sous forme de billets d'avion d'une valeur totale de 24 133 CHF (20 911 EUR) en 2017.
18. Concernant Danone, un montant total de 222 000 EUR pour 2017 a été reçu en 2018. La réorientation des priorités de Danone s'est traduite par une réduction du financement de la Journée mondiale des zones humides, qui est passé de 92 500 CHF en 2017 à 42 500 CHF en 2018 et sera de 28 080 CHF en 2019. D'autres sources de financement non administratif devront être trouvées au cours des prochaines années pour soutenir les activités de la Journée mondiale des zones humides et les Prix Ramsar, si on veut les maintenir.
19. Pour 2018, au moment où était finalisée la version initiale du présent document, le Canada s'était engagé à contribuer à hauteur de 2 000 CHF et la Suisse à hauteur de 100 000 CHF au financement des réunions précédant la COP. La Suisse a autorisé le Secrétariat à utiliser 100 000 CHF du solde du projet « Admin » relatif au financement accordé par la Suisse à cette fin (un rapport détaillé sur le projet Admin a été présenté lors de la 53^e Réunion du Comité permanent et le solde du Fonds de la subvention suisse pour l'Afrique a été communiqué au donateur en mai 2017). La Finlande a annoncé une promesse de contribution à hauteur de 10 000 EUR pour financer des activités de CESP et du GEST en 2018.
20. Le Secrétariat exprime sa sincère reconnaissance aux Parties contractantes et aux donateurs pour leurs contributions volontaires aux activités non administratives de la Convention.

Contributions volontaires de la Région Afrique

21. Les Parties contractantes de la région Afrique ont versé des contributions volontaires à hauteur de 14 275 CHF pour 2017 et les années précédentes. Si on ajoute les 2 000 CHF de soldes « anciens » transférés vers les contributions volontaires de la Région Afrique en 2017 avec l'autorisation du Sous-groupe sur les finances figurant au par. e du projet de rapport de la réunion du Sous-groupe sur les finances qui s'est déroulée les 30 mai, 1^{er} et 2 juin 2017, on arrive à un montant total de 31 000 CHF au titre des contributions volontaires de la Région Afrique au 31 décembre 2017 (voir annexe 3).
22. Aux termes du paragraphe 23 de la Résolution X. 2, ces contributions doivent être spécifiquement attribuées aux Initiatives régionales africaines. La Décision SC53-37 donne instruction au Secrétariat d'obtenir l'avis de la Région Afrique sur l'attribution du solde de 2016. Comme il n'existe pas de mécanisme officiel pour obtenir une décision de la Région Afrique sur l'utilisation de ces fonds, le Secrétariat demande au Comité permanent de lui donner des orientations en adoptant une décision sur la manière de répartir ces ressources. Le Secrétariat propose d'utiliser ce solde pour soutenir les délégués africains parrainés pour participer à la Conférence des Parties, voir tableau 3 ci-dessous.

Budget administratif 2018

23. Une synthèse du budget 2018 approuvé par la COP12 figure à l'annexe 4. L'annexe comprend l'utilisation en 2018 de l'excédent de 2016 d'un montant de 112 000 CHF, conformément à la Décision SC53-29 – soit 57 000 CHF alloués pour financer un assistant comptable à temps partiel et 55 000 CHF affectés à la planification et au renforcement des capacités en 2018.

The Secretariat further proposes to shift CHF 5K in travel budget from the salary line of Resource Mobilization and Outreach to travel of Science and Policy to allow for the Director, Science and Policy and the STRP Chair to travel. From the same line, the Secretariat proposes to shift CHF 10K to travel of Regional Advice and Support to cover the 2017 deficit in that line.

24. Le Secrétariat propose quelques modifications au budget approuvé par la Conférence des Parties. Comme en 2017, le Secrétariat propose de transférer la ligne budgétaire « salaires et charges sociales » à hauteur de 180 000 CHF des « communications » à la rubrique « sciences et politiques » compte tenu des postes actuels du Secrétariat. Le Secrétariat propose en outre de transférer 5 000 CHF du budget « déplacements » attribué à la rubrique « mobilisation des ressources et sensibilisation » aux déplacements sous la rubrique « sciences et politiques » pour permettre au Chef, sciences et politiques, et au Président du GEST de voyager. De cette même ligne budgétaire, le Secrétariat propose de transférer 10 000 CHF aux déplacements sous la rubrique « appui et conseils aux régions » pour couvrir le déficit de 2017 dans cette ligne budgétaire.
25. À la ligne G. « Administration », en raison des mouvements de personnel anticipés pour 2018, les besoins en matière recrutement et indemnités de départ devraient augmenter ; le Secrétariat propose donc d'ajouter 45 000 CHF à cette ligne budgétaire, compte tenu du fait que le dépassement du budget projeté à hauteur de 15 000 CHF en 2017 sera reporté sur 2018. Par ailleurs, puisque l'UICN a implanté, à partir de janvier 2018, une agence de voyage sur son site chargée de délivrer les titres de transport pour les voyages officiels du personnel de Ramsar et de l'UICN, le coût de cet implant, à hauteur de 20 000 CHF par an, doit être couvert par le budget administratif de Ramsar. Ces frais supplémentaires seront compensés par une diminution du coût des voyages, car cet implant évitera les frais de billetterie pour chaque billet émis. De plus, étant donné que Ramsar suit les politiques d'achat de l'UICN, l'utilisation de cet implant devrait entraîner également des économies d'échelle pour Ramsar si l'organisation n'effectue plus ses propres achats. Le fonctionnement et l'efficacité de l'implant seront évalués en temps utile. Pour couvrir les dépassements de provision prévus à hauteur de 87 000 CHF en 2017 lors du transfert de fonds de 2017 à 2018, il convient d'ajouter au moins 80 000 CHF aux provisions pour 2018.
26. Pour couvrir les augmentations proposées d'allocations budgétaires pour 2018, le Secrétariat propose de réduire le financement affecté à la ligne budgétaire « appui et développement du Web » ainsi que les fonds affectés au SISR d'un montant de 40 000 CHF chacun, considérant que ces deux postes nécessiteront moins de financement à l'avenir, et que les deux lignes budgétaires ont économisé des fonds en 2017 qu'il est proposé de reporter sur 2018. En outre, pour 2018, il est proposé de réduire de 80 000 CHF la ligne salariale relative à la mobilisation des ressources et à la sensibilisation, compte tenu du report prévu de 2017 à 2018 d'un montant de 122 000 CHF résultant d'une vacance du poste partielle en 2017. Il s'agit donc d'une économie unique en 2018.

27. On dispose également d'un solde non alloué de 44 000 CHF provenant du solde non affecté d'un excédent enregistré en 2016, conformément à la décision SC53-29 (voir annexe 4). Le Secrétariat propose de réserver ce montant comme contribution aux coûts futurs de la révision du Plan stratégique Ramsar 2019-2021 (voir le document SC54-8), conformément à la synthèse présentée dans le tableau 4.

Examen des soldes non administratifs

État du financement des réunions précédant la COP13

28. Le Secrétariat a la tâche difficile de réunir des fonds à la fois pour la COP13 et pour financer cinq réunions précédant la COP et il souhaite remercier toutes les Parties contractantes qui ont apporté des contributions pour financer ces réunions (voir tableau 2). Pour ces réunions préparatoires, un financement à hauteur de 179 000 CHF était disponible (voir tableau 3 ci-dessous), sur un montant total nécessaire de 287 000 CHF pour couvrir l'organisation des réunions et pour parrainer les déplacements des délégués éligibles. Le déficit était donc de 108 000 CHF (voir tableau 4 ci-dessous). Cet écart est réparti entre les régions de la manière suivante : 15 000 CHF pour l'Afrique, 40 000 CHF pour l'Asie et 53 000 CHF pour les Amériques. Le 23 janvier 2018, le Secrétariat a demandé au Comité exécutif d'autoriser l'utilisation des anciens soldes d'un montant de 81 000 CHF prévus pour la COP (49 000) et le Comité permanent (32 000) pour financer les réunions préparatoires à la COP (voir tableau 4). Ces 81 000 CHF font partie d'« anciens » soldes d'un montant de 114 000 CHF dont le Sous-groupe pour les finances a autorisé le transfert du projet « Admin » aux activités auxquelles ils étaient initialement destinés (voir par. e) du projet de rapport de la réunion du Sous-groupe pour les finances (30 mai, 1er et 2 juin 2017)). Le Secrétariat a en outre proposé d'utiliser jusqu'à 60 000 CHF de l'excédent de 2016 mis de côté en cas de besoin et disponibilité de fonds pour les Initiatives régionales (décision SC53-29). Sur recommandation du Comité exécutif, le Secrétariat a présenté cette demande au Sous-groupe pour les finances le 6 février 2018. La demande a été approuvée le 10 février 2018 et le Secrétariat a pris les mesures nécessaires.

Table 3 : État du financement des réunions précédant la COP13 (en milliers de CHF)

Montant total du financement requis	287	
Montant total des fonds levés	179	32 Interprétation aux réunions préparatoires de la COP autorisée lors de la 53e Réunion du Comité permanent (Fonds pris sur l'excédent administratif de 2016) 147 Contributions des Parties contractantes reçues / promises (voir tableau 3)
Déficit	108	

29. Pour la COP 13, selon les estimations du Secrétariat, le financement nécessaire total s'élève à 600 000 CHF. Le Secrétariat fera de son mieux pour mobiliser des ressources afin d'aider les délégués parrainés à participer à la réunion. Toutefois, compte tenu de la difficulté que représente la collecte de fonds pour financer la COP et les cinq réunions précédant la COP au cours de la même année, qui engage, dans certains cas, les mêmes donateurs, le Secrétariat considère qu'il est peu probable que des fonds soient mobilisés pour répondre à la totalité des besoins. Par conséquent, le Secrétariat estime qu'il est important d'identifier des scénarios permettant de s'assurer que toutes les Parties pourront participer à la COP13. Le Secrétariat a

recensé les soldes existants dans le tableau 4 ci-dessous et propose que le Comité permanent autorise l'utilisation de ces soldes pour financer les voyages des délégués à la Conférence des Parties en cas de déficit. Les soldes sont estimés à 309 000 CHF et figurent au tableau 4. Le Secrétariat encourage les Parties contractantes à verser des contributions volontaires pour financer les voyages des délégués parrainés et garantir une pleine participation à la COP13.

Fonds de petites subventions

30. La Résolution XII. 1 demande au Comité permanent d'examiner le fonctionnement du Fonds de petites subventions durant la période triennale et de décider de manière définitive de la poursuite ou de la cessation du Fonds de petites subventions pour examen à la 13^e Session de la Conférence des Parties contractantes.
31. Le Secrétariat donne les informations suivantes pour faciliter l'examen :
 - a. Aucune contribution n'a été versée au Fonds depuis 2012 ;
 - b. Certaines Parties contractantes ont élaboré des programmes visant à fournir un soutien financier aux projets nationaux axés sur la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides, répondant aux exigences spécifiques des donateurs. Il s'agit notamment de la subvention suisse pour l'Afrique et du Fonds Wetlands for the Future, financés respectivement par les gouvernements suisse et américain. Ces programmes reproduisent l'intention du Fonds de petites subventions ;
 - c. Les Parties contractantes qui sont des pays donateurs versent des contributions directement aux projets, puisque que les donateurs s'orientent de plus en plus vers des approches axées sur les résultats et l'optimisation des ressources, ce qui rend plus difficile la collecte de fonds communs à utiliser selon des règles et des priorités établies par un autre organisme. Cette approche a eu un impact sur l'efficacité du Fonds en tant que moyen d'aider les pays en développement à assurer la conservation et l'utilisation rationnelle de leurs zones humides ;
 - d. Il existe des fonds multilatéraux tels que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Fonds vert pour le climat (GCF) qui sont des instruments bien connus ;
 - e. Les Parties contractantes n'ont soumis aucune proposition de subventions depuis 2015, date à laquelle la décision SC48-12 a demandé au Secrétariat de ne pas lancer d'appel à propositions pour le Fonds de petites subventions ;
 - f. La charge administrative, pour les Parties contractantes, qui consiste à demander et mettre en œuvre une subvention est considérée comme élevée ;
 - g. La charge administrative, pour le Secrétariat, qui consiste à gérer le processus de subventions et les subventions elles-mêmes est élevée ;
 - h. La viabilité à long terme du fonds nécessitera à la fois des engagements financiers à long terme de la part des Parties contractantes et du temps que le personnel du Secrétariat devra consacrer pour collecter activement des fonds ;
 - i. Le fonds comporte actuellement un solde non dépensé de 137 000 CHF.

32. Le Secrétariat propose que le Comité permanent, à sa 54^e Réunion, examine les points ci-dessus et prenne une décision sur la question de savoir si le programme du Fonds de petites subventions doit être poursuivi ou non et que cette décision soit incluse dans le projet de résolution sur les questions financières, qui sera examiné à la 13^e Session de la Conférence des Parties. Le Comité permanent est en outre invité à donner des orientations au Secrétariat sur la manière dont le solde de 137 000 CHF devra être réparti s'il était décidé de mettre fin au programme de petites subventions (voir tableau 4).

Examen des soldes non administratifs et proposition d'utilisation de ces fonds

33. La Secrétaire générale a passé en revue la gestion financière du Secrétariat et a fait part des questions préoccupantes et d'un plan d'action au Comité exécutif, au GTF, à la 53^e Réunion du Comité permanent et aux vérificateurs. La gestion des ressources non administratives constitue un problème majeur. Le Secrétariat a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'action et a mis en place une approche plus structurée et transparente de l'utilisation des fonds non administratifs et des soldes. L'examen interne des anciens projets non administratifs s'est poursuivi et, en 2017, des mesures de clôture nécessaires ont été prises, ce qui a entraîné la fermeture de 35 projets dans le système financier. Des améliorations sont également apportées aux processus et procédures ainsi qu'au système, en étroite coopération avec l'UICN. Les soldes identifiés ci-après sont présentés à des fins d'examen à la 54^e Réunion du Comité permanent et résumés dans le tableau 4 ci-dessous.
34. Le financement administratif de l'Initiative régionale WACOWET a pris fin en 2009 et le solde est inscrit dans les registres depuis cette date. A la fin de l'année 2017, le solde était de 49 000 CHF (voir annexe 4). Sur ce montant, 20 000 CHF se rapportent aux contributions volontaires non utilisées de l'Afrique. Le Secrétariat propose de reverser ces 20 000 CHF aux contributions volontaires de l'Afrique. Le Secrétariat invite le Comité permanent à se prononcer sur l'utilisation du solde restant de 29 000 CHF.
35. Le financement du Centre pour l'Afrique de l'Est a cessé il y a quelques années avec un solde de clôture de 27 000 CHF (voir annexe 3). Le Comité permanent est invité à se prononcer sur l'utilisation de ces fonds.
36. Conformément à la recommandation du Sous-groupe pour les finances (voir par. e du projet de rapport de la réunion du Sous-groupe pour les finances - 30 mai, 1^{er} et 2 juin 2017), le Secrétariat propose d'utiliser l'« ancien » solde de 116 000 CHF dans le projet « admin » relatif aux priorités de la COP, conformément à la Résolution XII. 1, pour financer les voyages des délégués parrainés à la COP13.
37. Le tableau 4 ci-dessous récapitule tous les soldes identifiés pour examen et décision par le Comité permanent. Comme indiqué au paragraphe 32, en raison des difficultés rencontrées dans la collecte de fonds, sur une même période, pour financer les réunions précédant la COP ainsi que la Conférence des Parties, le Secrétariat propose d'utiliser les soldes qui n'ont pas encore été réaffectés pour financer la participation des délégués parrainés à la treizième Session de la Conférence des Parties. En outre, il est proposé d'utiliser ces soldes pour compléter le budget nécessaire à l'examen du Plan stratégique 2019-2021, soit un montant supplémentaire de 6 000 CHF (voir par. 27 ci-dessus).

Tableau 4 : Proposition d'utilisation des excédents des fonds non administratifs

Nom du projet	Solde au 31 décembre 2017 (en milliers de CHF)	Utilisation proposée du solde
Initiative régionale WACOWET	49	À décider lors de 54 ^e Réunion du Comité permanent (29 000), Transfert aux contributions volontaires de l'Afrique (20 000)
Centre d'Afrique de l'Est	27	À décider lors de 54 ^e Réunion du Comité permanent*
Fonds de petites subventions	137	À décider lors de 54 ^e Réunion du Comité permanent*
Solde des projets « admin » affecté aux priorités de la COP	116	À décider lors de 54 ^e Réunion du Comité permanent*
Solde des contributions volontaires de l'Afrique	29	À décider lors de 54 ^e Réunion du Comité permanent*
« Ancien » solde affecté à la COP (après transfert du projet admin au projet COP autorisé par le Sous-groupe sur les finances, par. e du projet de rapport de la réunion du Sous-groupe sur les finances - 30 mai, 1 ^{er} et 2 juin 2017)	49	À utiliser pour les réunions précédant la COP en 2018, sur autorisation du Sous-groupe sur les finances en date du 10 février 2018
« Ancien » solde affecté au Comité permanent (après transfert du projet admin au projet COP autorisé par le Sous-groupe sur les finances, par. e du projet de rapport de la réunion du Sous-groupe sur les finances (30 mai, 1 ^{er} et 2 juin 2017))	32	À utiliser pour les réunions précédant la COP en 2018, sur autorisation du Sous-groupe sur les finances en date du 10 février 2018
Excédent de 2016 mis de côté en cas de besoin et disponibilité de fonds pour les Initiatives régionales (Décision SC53-29)	60	27 000 sur 60 000 à utiliser pour les réunions précédant la COP en 2018, sur autorisation du Sous-groupe sur les finances en date du 10 février 2018
Excédent de 2016 non alloué (Décision SC53-29)	44	Pourrait être réservé pour des dépenses futures liées au Plan stratégique pour la période triennale 2019-2021
Total	543	

* voir recommandation du Secrétariat visant à donner la priorité au financement des voyages des délégués parrainés pour la COP13

38. En outre, la Décision SC53-33 demandait au Secrétariat de prendre des mesures pour procéder à un examen externe des projets non administratifs. La Secrétaire générale a demandé à l'Unité de surveillance de l'UICN d'entreprendre cet examen de la gestion et des finances. L'examen est en cours et les résultats seront communiqués aux Parties contractantes dès qu'il sera achevé. Les vérificateurs externes ont accueilli favorablement cette initiative.

Gestion par le Secrétariat des fonds non administratifs

39. Dans le passé, la gestion des fonds non administratifs a toujours été *ad hoc* et parfois non conforme aux politiques de l'UICN en matière de ressources humaines et de politiques financières. Pour ce qui est des autres domaines de travail, le Secrétariat cherche à aligner ses pratiques sur les politiques et procédures de l'UICN. Lorsqu'il s'avère nécessaire de mettre en

place des capacités, l'UICN recommande que, pour des tâches spécifiques, limitées dans le temps et à court terme, le Secrétariat assure cette capacité en engageant des consultants. Pour les tâches qui requièrent des capacités à temps plein et à plus long terme, la politique de l'UICN veut que le personnel du projet soit recruté conformément à la politique des ressources humaines de l'UICN. Cela signifie que le personnel du projet sera employé dans les mêmes conditions que le personnel administratif, mais que les contrats prendront fin une fois le projet terminé.

40. De même, la gestion des coûts indirects/frais généraux ou des frais de gestion doit être harmonisée avec les politiques de l'UICN. Conformément aux Lignes directrices de l'UICN pour la budgétisation des projets, le Secrétariat Ramsar facture des frais de gestion pour couvrir les coûts indirects/frais généraux, afin d'éviter que ces coûts ne soient pris en charge par le budget administratif. Selon les politiques de l'UICN, ces sommes devraient être utilisées dans le cadre d'activités liées à l'appui aux programmes (administration, conseils juridiques, formation, collecte de fonds, évaluation, etc.) et aux communications. Elles pourraient également être utilisées si le projet entraînait des coûts supplémentaires relatifs au projet à verser à l'UICN. Le Secrétariat propose d'appliquer cette approche à l'utilisation des coûts indirects/frais généraux en cours et futurs, ou des frais de gestion et des soldes existants.

Annexe 1

État financier vérifié au 31 décembre 2016 (modèle de rapport suisse)

I. Bilan au 31 décembre

	Notes	2016	2015
<i>en milliers de francs suisses (CHF '000s)</i>			
ACTIF			
Actif à court terme			
Liquidités et dépôts bancaires à court terme		4 599	4 652
Comptes à recevoir de Parties contractantes (montant net)	6	624	658
Autres comptes à recevoir	7	98	88
Total – Actif à court terme		5 321	5 398
Total – Actif à long terme	9	21	34
TOTAL ACTIF		5 342	5 432
PASSIF ET SOLDE DE FONDS			
Passif à court terme			
Sommes dues à l'UICN		277	775
Autres comptes à payer	8	766	630
Charges à payer		111	293
Total – Passif à court terme		1 154	1 698
Provisions			
Rapatriement de personnel	5	120	124
Congés	5	100	165
Résiliation de contrats	5	89	227
Total - Provisions		309	516
Fonds et réserves			
Fonds de réserve non affectés	11	1 270	372
Fonds affectés à des projets	12	2 609	2 846
Total – Fonds de réserve		3 879	3 218
TOTAL – PASSIF ET SOLDE DE FONDS		5 342	5 432

II. État des revenus et des dépenses pour l'exercice clos au 31 décembre

	Notes	2016			2015		
		Fonds administratifs	Fonds affectés à des projets	Total	Fonds administratifs	Fonds affectés à des projets	Total
<i>en milliers de francs suisses (CHF)</i>							
Revenus							
<i>Revenus externes :</i>							
Contributions des Parties contractantes		3 779		3 779	3 779	-	3 779
Contributions volontaires des États-Unis		1,066	76	1 142	1 066	84	1 150
Contributions volontaires de pays d'Afrique			14	14	1	8	9
Revenus de projets			625	625	-	1 125	1 125
Dégrèvements fiscaux suisses	10	172		172	222	-	222
Total – Recettes externes		5 017	716	5 733	5 068	1 217	6 285
Transferts du budget administratif vers des projets		(277)	277	-	(287)	287	-
Total - Recettes		4 740	993	5 733	4 781	1 504	6 285
Dépenses							
<i>Dépenses d'exploitation :</i>							
Communications (Sensibilisation)		(460)	(184)	(644)	(590)	(443)	(1 034)
Initiatives régionales, appui et conseils aux Régions		(1 242)	(418)	(1 660)	(1 230)	(324)	(1 554)
Services scientifiques et techniques		(146)	(10)	(156)	(158)	(15)	(173)
Partenariats			(432)	(432)	(251)	(526)	(777)
Direction, opérations et appui		(2 164)	(70)	(2 234)	2 426	(1 484)	(3 910)
Total – Dépenses d'exploitation		(4 011)	(1 115)	(5,126)	(4 655)	(2 793)	(7 448)
Excédent /(Déficit) net avant produits/charges		729	(122)	607	126	(1 289)	(1 163)
<i>Autres revenus (charges) :</i>							
Produits	4	127	7	135	74	14	88
Charges	4	4	(122)	(119)	(329)	(10)	(339)
Provisions et amortissements (charges)		37	-	37	(208)	-	(208)
Total – Autres revenus/charges		169	(115)	54	(463)	4	(459)
Excédent /(Déficit) net après produits/charges		898	(237)	661	(337)	(1 285)	(1 622)

ÉTAT DES SOLDES pour l'exercice clos au 31 décembre

		2016 - chiffres provisoires			2015		
		Fonds administratifs	Fonds affectés à des projets	Total	Fonds administratifs	Fonds affectés à des projets	Total
<i>en milliers de francs suisses</i>							
Solde en début d'exercice		372	2 846	3 218	709	4 131	4 840
Résultat / (déficit) net pour l'exercice	11	898	(237)	661	(337)	(1 285)	(1 622)
Transfert (depuis) vers le fonds de réserve		-	-	-	-	-	-
Solde en fin d'exercice		1 270	2 609	3 879	372	2 846	3 218

III. État des flux de trésorerie pour l'année achevée au 31 décembre 2016

<i>en milliers de francs suisses (CH)</i>	2016	2015
Flux de trésorerie d'exploitation		
Excédent/(Déficit) de l'exploitation	661	(1,622)
Amortissement des actifs immobilisés	15	17
Augmentation / (diminution) des provisions pour arriérés de contributions	(37)	208
Augmentation / (diminution) des engagements au titre des congés du personnel et des rapatriements	(69)	38
Augmentation / (diminution) de la provision pour résiliation de contrats	(138)	99
(Augmentation) / diminution des contributions à recevoir (montant brut)	72	(406)
Augmentation / (diminution) des dettes envers les organisations partenaires	(498)	261
(Augmentation) / diminution des autres comptes à recevoir	(10)	(81)
Augmentation / (diminution) des contributions payées en avance	(52)	(146)
Augmentation / (diminution) des créditeurs et charges à payer	15	(194)
Augmentation / (diminution) des charges sociales à payer	(9)	45
Montant total des flux de trésorerie d'exploitation	(51)	(1,781)
Flux de trésorerie des activités d'investissement		
Achat d'actifs fixes	(2)	(10)
Montant total des flux de trésorerie des activités d'investissement	(2)	(10)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie de l'exercice	(53)	(1,791)
Encaisse et dépôts à court terme au début de l'exercice	4,652	6,443
Encaisse et dépôts à court terme à la fin de l'exercice	4 599	4 652

Annexe 1, appendice A : Projets financés à partir de fonds affectés, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 (en milliers de CHF, erreurs possibles d'arrondis comprises)

		Solde (déficit) au 31 décembre 2015	Recettes 2016	Dépenses 2016	Transfert entre projets/inter nes	Solde (déficit) at 31 décembre 2016
		(DR)/CR	(DR)/CR	(DR)/CR	(DR)/CR	(DR)/CR
Coopération internationale						
R100159	SGF-2009	60	-	-	-	60
R100160	SGF 2010	53	-	-	-	53
R100161	SGF-2011	39	0	(16)	-	23
R100163	SGF-2013	28	0	(28)	-	0
R100263	SGA-2013	17	-	-	(17)	-
R100266	SGA-2016	-	120	(68)	-	52
R100350	WFF-Exchange	87	0	(85)	-	3
R100356	WFF-2006	-	-	(0)	-	(0)
R100362	WFF-2012	128	0	(23)	-	105
R100363	WFF-2013	(17)	-	-	-	(17)
R100364	WFF-2014	97	-	-	-	97
R100365	WFF - 2015 & 2016	84	76	-	-	160
R100407	RI Central Asia (Norway)	9	0	(6)	-	3
R100408	Nagao Wetland Fund (NEF Japan)	-	92	(0)	-	91
R100809	Danone Ecole de l'eau	21	-	-	-	21
R100814	Danone 2014	30	-	-	-	30
R100819	Danone Spring	10	-	-	-	10
Total – Coopération internationale		647	289	(227)	(17)	692
Sites inscrits sur la Liste de Ramsar						
R100110	RAM	60	47	(18)	-	90
Total des sites inscrits sur la Liste de Ramsar		60	47	(18)	-	90
Autres						
R100100	Admin	625	6	122	112	865
R100102	SISR redevelopment	102	11	(123)	47	36
R100103	Web redevelopment	53	0	(61)	70	62
R100104	Development	10	0	(2)	-	7
R100105	Science Review	33	-	-	-	33
R100106	Strategic Plan 2016	18	-	(0)	-	18
R100107	SC48 translation/interpretation	18	-	14	(32)	-
R100108	COP12 Translation (FOEN-CH)	59	-	(14)	-	45
R100109	SC51	6	-	(10)	4	-
R100190	Water cycle	11	-	-	-	11
R100210	WA Urbanisation	16	-	-	-	16
R100310	Americas - Admin	-	-	(1)	-	(1)
R100311	Rio Cruces	197	-	(88)	-	110
R100402	Bhutan	(10)	-	-	-	(10)
R100403	AIT/JAPAN/MYANMAR	2	-	-	-	2
R100404	KOREA/WETLAND CENTRES	3	-	-	-	3
R100405	RI Central Asia (Japan)	4	-	(3)	-	1
R100406	WWF Grant, WWD Korea	(7)	5	(1)	1	(1)
R100622	COP11 - RM Africa	7	-	-	(7)	-
R100630	COP12 Admin budget	128	(80)	(7)	(40)	-
R100631	COP - Delegate Support	(28)	30	-	-	2
R100815	Danone 2015	6	-	(16)	3	(6)
R100816	Danone 2016	(5)	271	(152)	-	114
R100902	STRP 2009-2011	11	-	-	-	11
R100903	STRP 2013-2015	113	-	-	-	113
R100904	STRP 2016-2018	-	0	(10)	40	30
R100910	TEEB	39	-	-	-	39
R101000	SSFA, Expert Group on Water Cycle	26	-	-	(5)	21
R101001	WCMC, Online National Report Format	57	0	(20)	(24)	13
R101002	NORAD 2015	453	6	(398)	(19)	42
R101003	MAVA 13-32	70	125	(129)	-	65
R101004	UNEP, Law and Environment Outlook	-	-	(3)	-	(3)

		Solde (déficit) au 31 décembre 2015	Recettes 2016	Dépenses 2016	Transfert entre projets/inter nes	Solde (déficit) at 31 décembre 2016
R101005	Wetlands Extent Trends (WET) Index	-	-	-	24	24
Total - Autres		2 016	373	(904)	173	1 659
Initiatives régionales						
R100132	RI - WACOWET	49	-	-	-	49
R100133	RI - CARIWET	26	0	(30)	-	(4)
R100135	RI - Mangrove	9	-	(10)	-	(1)
R100137	RI - East Africa Centre	27	-	-	-	27
R100138	RI - Niger River Basin Network	8	-	(8)	1	-
R100139	RI - Carpathian Wetlands Initiative	3	-	(3)	-	-
R100141	RI - Black and Azov Sea Coast	3	-	(3)	-	-
R100142	RI - Amazon River Basin	-	-	-	30	30
R100143	RI - Central Asia	-	-	(18)	30	12
R100144	RI - Indo-Burma	-	-	-	30	30
R100145	RI - Senegal River Basin	-	-	(18)	30	12
R100200	AVC, African Regional Initiatives	-	14	(0)	-	14
Total – Initiatives régionales		123	14	(89)	121	169
Total général		2 846	723	(1 237)	277	2 609

Annexe 2 : Résultats du budget administratif 2017 (1er janvier – 31 décembre 2017)
(en milliers de CHF, erreurs possibles d'arrondis comprises)

Budget combiné Ramsar approuvé à la 53 ^e Réunion du Comité permanent	Budget approuvé 2017	Utilisation autorisée du surplus de 2016 en 2017 et jeu d'écriture autorisé dans le budget des déplacements	Budget disponible total 2017	Dépenses 2017	Écart
En milliers de francs suisses	(A)	(B)	(C) = (A) + (B)	(D)	(C) - (D)
REVENUS					
Contributions des Parties contractantes	3 779	0	3 779	3 779	0
Contributions volontaires	1 065	0	1 065	1 066	1
Impôts sur le revenu	225	0	225	215	10
Autres revenus (y compris revenu d'intérêt)	12	0	12	5	7
MONTANT TOTAL DES REVENUS	5 081	0	5 081	5 064	17
DÉPENSES					
A. Cadres supérieur du Secrétariat	798	0	798	695	103
Salaires et charges sociales	674	0	674	631	43
Autres prestations liées à l'emploi	79	0	79	19	60
Déplacements	45	0	45	45	0
B. Mobilisation des ressources et sensibilisation	250	0	250	66	184
Salaires et charges sociales	188	0	188	66	122
Autres prestations liées à l'emploi	52	0	52	0	52
Déplacements	10	0	10	0	10
C. Appui et conseils aux Régions	1 342	90	1 432	1 292	140
Salaires et charges sociales	1,201	0	1,201	1,118	83
Autres prestations liées à l'emploi	56	0	56	63	(7)
Déplacements	85	0	85	96	(11)
Missions consultatives Ramsar	0	90	90	13	77
D. Appui aux Initiatives régionales	120	0	120	92	28
Activité 1 : Bassin du Sénégal	30	0	30	30	0
Activité 2 : Bassin de l'Amazone	30	0	30	2	28
Activité 3 : Asie centrale	30	0	30	30	0
Activité 4 : Indo-Birmanie	30	0	30	30	0
E. Services scientifiques et techniques	392	0	392	309	83
Salaires et charges sociales	290	0	290	209	81
Autres prestations liées à l'emploi	2	0	2	2	0
Déplacements	10	0	10	14	(4)
Mise en œuvre GEST	40	0	40	23	17
Réunions GEST	50	0	50	61	(11)
F. Communications	389	1	389	334	55
Salaires et charges sociales	254	0	254	251	3
Autres prestations liées à l'emploi	0	0	0	0	(0)
Déplacements	5	0	5	9	(3)
Programme de CESP	30	0	30	0	30
Communications, traduction, publications et rapports	100	0	100	74	26
G. Administration/SISR/Web	896	109	1 005	751	254
Salaires et charges sociales	629	99	728	624	104
Autres prestations liées à l'emploi	5	0	5	2	3
Recrutement et indemnités de départ	25	0	25	40	(15)
Déplacements	0	0	0	0	0
Service d'information sur les Sites Ramsar (entretien et développement)	117	10	127	57	70
Appui et développement du Web/TI	120	0	120	28	95
H. Coûts de fonctionnement	94	55	149	122	27
Services généraux	79	0	79	73	6
Équipements/fournitures de bureau	15	0	15	19	(4)
Planification et renforcement des capacités	0	55	55	29	26
I. Services au Comité permanent	150	40	190	155	35
Appui aux délégués du Comité permanent	45	0	45	46	(1)
Réunions du Comité permanent	10	0	10	19	(9)
Services de traduction pour le Comité permanent	60	0	60	50	10

Services d'Interprétation simultanée lors des réunions du Comité permanent	35	0	35	27	8
Autres réunions	0	40	40	14	26
J. Coûts des services administratifs de l'UICN (maximum)	540	0	540	519	21
Administration, ressources humaines, services financiers et informatiques	540	0	540	519	21
K. Divers – Fonds de réserve	110	0	110	198	(88)
Provisions	50	0	50	138	(88)
Services juridiques	60	0	60	60	(0)
MONTANT TOTAL DES DÉPENSES	5 081	294	5 375	4 533	842
EXCÉDENT/DÉFICIT				531	825

Annexe 3 : Projets financés à partir de fonds affectés, du 1er janvier au 31 décembre 2017
(en milliers de CHF), erreurs possibles d'arrondis comprises

	Solde (déficit) au 31 décembre 2016	Revenus 2017	Dépenses 2017	Transferts entre projets/internes	Solde (déficit) au 31 décembre 2017
	(DR)/CR	(DR)/CR	(DR)/CR	(DR)/CR	(DR)/CR
Coopération internationale					
R100159	SGF-2009	60	-	-	60
R100160	SGF 2010	53	-	-	53
R100161	SGF-2011	23	-	-	23
R100163	SGF-2013	0	-	1	1
R100266	SGA-2016	52	-	1	49
R100350	WFF-Exchange	3	0	(11)	8
R100356	WFF-2006	(0)	-	-	0
R100362	WFF-2012	105	(0)	(38)	(33)
R100363	WFF-2013	(17)	-	(8)	25
R100364	WFF-2014	97	0	(48)	-
R100365	WFF – 2015 -2017	160	41	-	-
R100407	RI Central Asia (Norway)	3	(0)	0	-
R100408	Nagao Wetland Fund (NEF Japan)	91	87	(66)	(8)
R100809	Danone Ecole de l'eau	21	-	-	-
R100814	Danone 2014	30	-	(0)	-
R100819	Danone Spring	10	-	(1)	-
Total coopération internationale	692	128	(170)	(12)	638
Sites inscrits sur la Liste de Ramsar					
R100110	RAM	90	81	(73)	-
Total des sites inscrits sur la Liste de Ramsar	90	81	(73)	-	98
Autres					
R100100	Admin	865	4	(0)	(74)
R100102	SISR redevelopment	36	-	(20)	23
R100103	Web redevelopment	62	-	2	-
R100104	Development	7	0	-	-
R100105	Science Review	33	-	-	-
R100106	Strategic Plan 2016	18	-	-	-
R100108	COP12 Translation (FOEN-CH)	45	-	-	-
R100190	Water cycle	11	-	-	-
R100210	WA Urbanisation	16	-	-	-
R100310	Americas - Admin	(1)	-	-	1
R100311	Rio Cruces	110	2	-	-
R100402	Bhutan	(10)	-	-	-
R100403	AIT/JAPAN/MYANMAR	2	-	-	(2)
R100404	KOREA/WETLAND CENTRES	3	-	-	(3)
R100405	RI Central Asia (Japan)	1	-	(1)	-
R100406	WWF Grant, WWD Korea	(1)	-	(3)	-
R100631	COP - Delegate Support	2	-	-	(2)
R100637	COP-2018	-	-	-	49
R100638	SC-Standing Committee	-	-	-	32
R100700	CEPA	-	-	-	9
R100815	Danone 2015	(6)	-	6	-
R100816	Danone 2016	114	-	(172)	(5)
R100902	STRP 2009-2011	11	-	-	(11)
R100903	STRP 2013-2015	113	-	-	(113)
R100904	STRP 2016-2018	30	0	(20)	124
R100910	TEEB	39	-	-	-
R101000	SSFA, Expert Group on Water Cycle	21	-	(23)	-
R101001	WCMC, Online National Report Format	13	0	0	-
R101002	NORAD 2015	42	0	(15)	-
R101003	MAVA 13-32	65	141	(130)	15
R101004	UNEP, Law and Environment Outlook	(3)	-	3	-

		Solde (déficit) au 31 décembre 2016	Revenus 2017	Dépenses 2017	Transferts entre projets/internes	Solde (déficit) au 31 décembre 2017
		(DR)/CR	(DR)/CR	(DR)/CR	(DR)/CR	(DR)/CR
R101005	Wetlands Extent Trends (WET) Index	24	-	(24)	-	-
R117100	UNEP Infomea Project funds	-	25	(20)	(6)	-
R118100	Ramsar Pre_COP 13-FUNDS All Parties	-	45	0	-	45
Total - Autres		1 659	218	(417)	10	1 470
Initiatives régionales						
R100132	RI - WACOWET	49	-	-	-	49
100133	RI - CARIWET	(4)	-	-	-	(4)
R100135	RI - Mangrove	(1)	-	-	-	(1)
R100137	RI - East Africa Centre	27	-	-	-	27
R100142	RI - Amazon River Basin	30	0	(21)	-	9
R100143	RI - Central Asia	12	-	(12)	-	-
R100144	RI - Indo-Burma	30	-	(30)	-	-
R100145	RI - Senegal River Basin	12	-	(12)	-	-
R100200	AVC, African Regional Initiatives	14	15	(0)	2	31
Total – Initiatives générales		169	15	(75)	2	112
Total général		2 609	442	(734)	(0)	2 317

Annexe 4 : Budget administratif proposé pour 2018

En milliers de CHF	Budget 2018 (approuvé à la COP12)	Utilisation autorisée du surplus de 2016 en 2018*	Réallocation proposée 2018	Transfert des soldes non dépensés de 2017	Budget proposé pour 2018 après réallocation
REVENUS					
Contributions des Parties	3 779				3 779
Contributions volontaires	1 065				1 065
Impôts	225				225
Revenus d'intérêts	12				12
TOTAL DES REVENUS	5 081	0	0		5 081
DÉPENSES					
A. Cadres supérieurs du Secrétariat	798	0	0	103	901
Salaires et charges sociales	674			43	717
Autres prestations liées à l'emploi	79			60	139
Déplacements	45				45
B. Mobilisation des ressources et sensibilisation	250	0	(80)	167	337
Salaires et charges sociales	188		(80)	105	213
Autres prestations liées à l'emploi	52			52	104
Déplacements	10			10	20
C. Appui et conseils aux régions	1 342	0	10	140	1 492
Salaires et charges sociales	1 201			83	1 284
Autres prestations liées à l'emploi	56			(7)	49
Déplacements	85		10	-11	84
Missions consultatives Ramsar				77	77
D. Appui aux Initiatives régionales	120		0	28	148
Réseaux et centre régionaux	120			28	148
E. Sciences et politiques	212	0	185	83	480
Salaires et charges sociales	110		180	81	371
Autres prestations liées à l'emploi	2				2
Déplacements	10		5	(4)	11
Mise en œuvre du Plan de travail du GEST	40			17	57
Réunions du GEST	50			(11)	39
F. Communications	569	0	(180)	55	444
Salaires et charges sociales	434		(180)	3	257
Autres prestations liées à l'emploi	0		0		0
Déplacements	5			(4)	1
Programme de CESP	30			30	60
Communications, traduction, publications et rapports	100			26	126
G. Administration/SISR/Web	896	57	(35)	254	1 172
Salaires et charges sociales	629	57		104	790
Autres prestations liées à l'emploi	5			3	8
Recrutement et indemnités de départ	25		45	(15)	55
Déplacements					0
Appui et développement Web/TI	120		(40)	70	150
Service d'information sur les Sites Ramsar (entretien et développement)	117		(40)	92	169
H. Coûts de fonctionnement	94	55	0	27	176

En milliers de CHF	Budget 2018 (approuvé à la COP12)	Utilisation autorisée du surplus de 2016 en 2018*	Réallocation proposée 2018	Transfert des soldes non dépensés de 2017	Budget proposé pour 2018 après réallocation
Services généraux	80			6	86
Équipements/fournitures de bureau	14			(4)	10
Planification et renforcement des capacités		55		26	81
I. Services au Comité permanent	150	0	0	35	185
Appui aux délégués du Comité permanent	45			(1)	44
Réunions du Comité permanent	10			(9)	1
Services de traduction pour le Comité permanent	60			10	70
Services d'interprétation simultanée lors des réunions du Comité permanent	35			8	43
J. Coûts des services administratifs de l'UICN (maximum)				26	26
Administration, ressources humaines, services financiers & informatiques	540	0	20	21	581
K. Divers – Fonds de réserve	540		20	21	581
Provisions	110	0	80	(88)	102
Services juridiques	50		80	(88)	43
MONTANT TOTAL DES DÉPENSES	60		0	(1)	59
H. Coûts de fonctionnement**	5 081	112	0	825	6 018

* Voir SC53-29. Sur un excédent de 510 000 CHF en 2016, 112 000 CHF réalloués pour 2018 ; proposition se mettre de côté un solde non affecté pour 2016 de 44 000 CHF pour le Plan stratégique pour la période triennale 2019-2021

** Insuffisance de revenu d'un montant de 17 000 CHF déduite du report du salaire du directeur, Mobilisation des ressources et sensibilisation (122 000 CHF – 17 000 CHF = 105 000 CHF), venant du transfert général du solde non dépensé de 842 000 CHF (crédits non dépensés) – 17 000 CHF (insuffisance de revenu) = 842 000 CHF (voir aussi annexe 2).